

# DE QUELQUES PROBLEMES CONTROVERSES DE LA GRAMMAIRE GENERATIVE TRANSFORMATIONNELLE

Une interview du linguiste américain Noam Chomsky  
Département de linguistique et de philosophie  
Massachusetts Institute of technology

(Traduction française)

Par

Mazin Al-Waer  
Cambridge, Massachusetts  
31 Janvier 1980

Il y a dans toute théorie linguistique, comme l'avait vu le linguiste danois Hjelmslev, une nécessité interne : celle d'appréhender non seulement le système linguistique, dans sa forme et son utilisation, dans sa totalité et son individualité mais aussi d'appréhender, à travers le langage ce qui fait la spécificité de l'homme et de la société afin de réaliser le but ultime de la théorie linguistique, c'est-à-dire l'humain et son universalité. Bien que la théorie linguistique soit en mesure de rendre compte de ces aspects, nous devons quand même encore admettre que l'homme et sa réalité s'inscrivent dans un conflit dialectique.

J'ai eu la chance de pouvoir interviewer le professeur Noam Chomsky et de lui poser quelques questions sur les problèmes que pose actuellement la théorie linguistique. Le professeur Chomsky, une des sommités de la linguistique moderne, a bien voulu nous expliquer quelques éléments du débat concernant sa théorie du langage actuellement objet de controverses et nous montrer en quoi elle devrait être liée à la structure de toute théorie adéquate du langage.

Je lui suis très reconnaissant d'avoir relu cette interview et de lui avoir apporté un certain nombre de corrections et clarifications appréciables.

Mazin Al-Waer  
Cambridge, Massachusetts,  
31 janvier 1980

### QUESTION 1

Lors de l'entretien que m'a accordé le linguiste français André Martinet au cours du 5ème congrès International de linguistique appliquée tenu à Montréal en 1978, celui-ci me fit part de son opposition à votre théorie opposition fondée sur le fait, selon lui, qu'elle prend pour base la langue anglaise, et donc de sa conviction que cette théorie ne peut s'appliquer à d'autres langues, qu'en pensez-vous ?

R. Toutes les théories sont fondées sur une recherche portant sur certaines langues, et en ce qui concerne mon travail personnel, il est vrai que je me suis intéressé essentiellement à l'anglais. Mais il n'est certainement pas vrai que les travaux concernant la grammaire générative et la grammaire transformationnelle aient été basées sur la langue anglaise. Je suis même surpris que Martinet ait pu dire cela, puisque les meilleurs travaux dans ce domaine ont été réalisés, pour la plupart, en France, sur la base du français. Un travail exhaustif a été accompli sur les langues romanes ainsi que sur d'autres langues en majeure partie indo-européennes, mais pas sur toutes les langues. On a fait beaucoup de travail sur le japonais. On travaille actuellement sur les langues indiennes et cela depuis environ vingt ans. En fait, cette assertion est absolument dénuée de fondement.

Il y a une chose qui mérite d'être soulignée à ce propos, cependant : ce travail ne peut-être fondé sur une connaissance superficielle d'une langue. On ne peut réaliser de travail sérieux en grammaire générative en se basant sur un corpus restreint de données fournies par un informateur. Il faut posséder une connaissance plutôt étendue des réalités d'une langue avant de pouvoir espérer réaliser un travail de ce type. En fait, le gros de ce travail est accompli par des locuteurs natifs de la langue sur laquelle ils travaillent, ce qui gêne, parfois, les linguistes qui sont habitués à travailler selon des méthodes différentes, c'est à dire, en se basant sur des données fournies par des locuteurs parlant une langue qu'eux même linguistes, ne maîtrisent pas. Mais je n'imagine pas qu'on puisse tester des hypothèses à longue portée sur une langue donnée sans posséder une connaissance profonde des réalités de cette langue — et c'est là le type de connaissance que seul un locuteur natif peut posséder.

### QUESTION 2

André Martinet prétend que vous n'êtes pas un linguiste, mais un mathématicien et un logicien, parce que vous abordez le langage à partir d'une perspective mathématique, et non sous un angle linguistique. Pourriez-vous me dire ce que vous en pensez ?

R. : Je ne vois pas ce qu'il veut dire. Je travaille sur des principes de langage et, naturellement, mon désir est de rendre ces principes aussi clairs et aussi précis que possible. Je suis également absolument convaincu que la structure du langage est une structure très complexe qui implique

tout un réseau d'interconnexions abstraites. La théorie du langage possède une structure déductive, en ce sens que les phénomènes complexes des langues particulières peuvent être explicités en termes d'interaction entre des principes unificateurs tout à fait généraux. Ce qu'on espère réaliser en fin de compte, c'est une caractérisation de tout cela en termes de systèmes mathématiques qui en saisissent les propriétés essentielles. Vous pourriez tout aussi bien affirmer que les biologistes ne sont pas des biologistes mais des mathématiciens uniquement parce qu'ils essaient de donner une certaine précision à leurs théories. Tout chercheur scientifique s'efforce de donner cette précision à ses théories. Plus ces dernières sont précises, plus il devient possible, à l'occasion, de considérer des modèles mathématiques dotés de certaines des propriétés de ces théories. En d'autres termes, il devient davantage possible d'envisager certaines des propriétés de ces théories à partir d'une perspective abstraite.

### QUESTION 3

André Martinet prétend que votre théorie de la grammaire générative transformationnelle est trop étroite pour pouvoir prendre en charge le phénomène du langage. Il a donné un exemple de critères «sujet - prédicat». Selon votre théorie, une phrase consiste en éléments sujet - prédicat. Mais en français, vous pouvez avoir une phrase sans sujet, par exemple, « il y a du soleil ». Qu'en pensez-vous ?

R. : Permettez-moi de poser le problème de la manière suivante. La grammaire générative d'une langue doit saisir toutes les structures de base de cette langue. La présentation d'un exemple ne nous avance à rien. Nous ne savons pas comment l'exemple cité peut avoir une relation avec le système de règles de la langue en question. Si on propose une théorie sur le système du français dont l'objet est de caractériser la connaissance du francophone, on peut prendre la phrase « il y a du soleil » et se poser la question : comment cette phrase s'insère-t-elle dans le système de règles du français — qu'il s'agisse d'une insertion dans un cadre « sujet-prédicat » (et je crois que tel est le cas pour cet exemple) ou dans tout autre cadre ? Mais sans caractérisation du système de règles un jeu d'exemples disparates n'a aucun sens. C'est un peu comme si vous alliez voir un physicien pour lui dire : « Quelque chose d'étrange est arrivé. Comment pouvez-vous me l'expliquer ? » Le physicien, pris de court, ne peut expliquer le phénomène. Il faut qu'il se demande d'abord quel rapport peut avoir cette drôle de chose avec le système de règles, de principes et de lois qui opèrent à l'intérieur du système général. Si Martinet possède une théorie sur le système de règles qui en français incorpore cette phrase, on peut chercher plus loin et se demander s'il s'agit ou non du système de règles correct ; si d'un autre côté vous vous penchez sur la grammaire transformationnelle du français telle qu'elle est présentée par Richard Kayne, on est en droit de demander comment cette phrase peut être conforme au système de règles

qu'il postule. Mais en fait, il n'y a pas vraiment de problème d'opposition : grammaire générative/grammaire non générative. Ce que je veux dire, c'est que tout le monde, en faisant un peu attention, fait de la grammaire générative, c'est à dire que quiconque essaie de saisir la connaissance d'une langue que possède un individu fait de la grammaire générative, en ce sens qu'il essaie de découvrir le système qui constitue le savoir linguistique — et ce système de règles devra, naturellement appréhender tous les phénomènes de la langue en question d'une manière ou d'une autre. S'il s'avère que certains d'entre eux sont fondés sur des structures, autres que celle que la forme « sujet - prédicat », il n'y a pas d'inconvénient : il s'agit simplement d'une donnée de cette langue, qui peut nous révéler quelque chose sur les principes généraux du langage. Mais on ne peut rien affirmer à partir de l'examen d'un exemple isolé.

#### QUESTION 4

A. Martinet ne croit pas en la notion de structure profonde. Il traite le langage à partir de la notion de surface. Estimez-vous que les critères de surface sont suffisants pour permettre de prendre en charge le phénomène du langage ?

R. : Je crois que la différence qui existe en réalité entre, disons, ce que fait Martinet, et ce que font les spécialistes de la grammaire générative, n'a rien à voir avec l'opposition : structure profonde / structure de surface.

L'objet de la recherche en grammaire générative est de caractériser la connaissance qu'on peut avoir d'une langue. Votre langue maternelle est l'arabe. Cela implique une certaine représentation dans votre esprit, et en fin de compte, dans votre cerveau qui détermine la forme, le sens et l'interaction entre forme et sens pour une variété infinie de phrases. La seule possibilité est que ce que vous avez dans votre esprit et dans votre cerveau est un système de règles. On ne peut avoir une liste de toutes les structures, car il y en a une multitude infinie. Vous avez donc un système de règles. La question qui se pose alors à nous est la suivante : quel est ce système de règles ? En quoi consiste-t-il ? Il faut que ce soit un système fini de règles qui, d'une manière ou d'une autre, fonctionne de telle façon qu'il caractérise une classe infinie de structures qu'on peut utiliser librement lorsqu'on parle et comprend l'arabe. Or la différence fondamentale entre l'œuvre de Martinet et la grammaire générative est que Martinet ne s'intéresse pas au système de règles. Il n'y a donc pas de moyen de comparer ce dont il parle avec l'objet du spécialiste en grammaire générative. Leurs domaines sont tout à fait différents. Le spécialiste de grammaire générative s'intéresse à la connaissance de la langue, il ne se contente pas de faire des commentaires sur certaines structures de celle-ci. Si un autre que lui ne s'intéresse pas à ce type de recherche, cela importe peu. Cela veut dire simplement que cette personne travaille dans un autre

domaine. Supposons maintenant que vous soyez intéressé par la réponse à la question « qu'est ce qu'un sujet connaît lorsqu'il maîtrise une langue ? autrement dit : « quel est le système de règles qui fait qu'un locuteur qui connaît une langue est capable de la parler avec aisance, d'exprimer ses pensées [dans cette langue] et de comprendre un nombre illimité d'expressions [appartenant à cette langue]. On pourrait se demander alors : « ce système de règles implique-t-il ou non une structure profonde ? ». Mais si vous ne posez pas la première question, la deuxième question ne se pose même pas. On ne peut donc pas s'attendre à ce que Martinet se pose le problème de l'existence d'une structure profonde. Tout simplement parce qu'il n'admet pas (en fait il n'a pas besoin d'admettre, s'il veut faire autre chose) la première hypothèse. En d'autres termes nous essayons de saisir ce qui constitue le savoir d'un locuteur, [en tant que tel], la nature de la connaissance qu'on peut avoir d'une langue, la forme psychologique dans laquelle est représentée cette connaissance. Si c'est là une question à laquelle on s'intéresse, tant mieux. Sinon, la question de l'existence d'une structure profonde ne se pose même pas. On peut décrire le phénomène de la manière qu'on veut si on ne s'intéresse pas au système de règles qui est sous-jacent et qui caractérise et détermine la connaissance de la langue.

#### QUESTION 5

Nous, Arabes, estimons que les efforts déployés par les linguistes arabes au Moyen âge dans le domaine de la linguistique ont leur importance et constituent une appréciable contribution à la linguistique moderne. Qu'en pensez-vous ?

R. : Je voudrais vous dire qu'avant d'aborder la linguistique théorique générale, j'ai étudié la linguistique sémitique. Je me souviens avoir étudié *Al Ajjurumiyya* il y a de nombreuses années, il y a plus de trente ans, je crois, avec Franz Rosenthal, qui enseigne actuellement à Yale. Je préparais alors ma licence à l'Université de Pennsylvanie, et je m'intéressais beaucoup à la tradition grammaticale de l'arabe et de l'hébreu au Moyen Age, et ma pensée a été en grande partie influencée par une partie des travaux faits dans ce domaine. Mais je ne m'estime pas suffisamment versé en la matière pour pouvoir être affirmatif sur la nature de la contribution générale de ces travaux.

#### QUESTION 6

On a dit que Chomsky est maintenant au crépuscule de sa carrière dans quelle direction voyez-vous s'orienter vos travaux après que vous ayez élaboré votre théorie de la grammaire générative et transformationnelle ?

---

*Al-Agrrumiyya* est le nom d'un célèbre compendium grammatical du nom de son auteur Ibn Agurrum (grammarien marocain du 14<sup>ème</sup> siècle. Traduite en latin dès le 16<sup>ème</sup> siècle).

R. : Pour le moment, j'estime qu'au contraire le domaine de la grammaire transformationnelle est dans sa période la plus passionnante et ceci pour les raisons suivantes :

Dans une première phase, disons, il y a 25 à 30 ans le problème majeur qui se posait était l'élaboration de certains concepts : tel que celui de règle linguistique et celui de structure linguistique, ainsi que le concept de transformation grammaticale. Ces concepts devaient être suffisamment élaborés pour rendre compte de tout un ensemble de phénomènes vraiment trop complexes pour être incorporés dans le cadre théorique de la linguistique structurale. On ne pouvait alors traiter sérieusement de ces phénomènes. Il s'agissait donc de mettre au point des concepts — tels que la transformation — suffisamment riches pour nous permettre de décrire un ensemble complexe de structures.

Pendant, dans la même foulée, l'objet de la théorie était de parvenir à ce qui fut appelé « adéquation explicative », en d'autres termes, de pouvoir non seulement décrire le phénomène au moyen d'un système élaboré de règles, mais d'expliquer la raison pour laquelle les phénomènes sont ce qu'ils sont. Le processus visant à expliquer [les phénomènes] linguistiques n'a rien de sorcier. Il s'agit d'expliquer comment il se fait qu'un locuteur (en tant que tel) peut connaître ce qu'il connaît effectivement. Considérons l'enfant : on lui présente une certaine quantité de données, mais non le système de règles de la langue. Cela ne l'empêche pas d'élaborer dans son esprit une grammaire qui caractérise toute une gamme de données or il n'a pu être mis en contact qu'avec une infime partie seulement de cet ensemble. Le problème de l'explication revient donc à déterminer ce qui devient intrinsèque dans l'esprit de l'enfant et qui le rend capable d'effectuer ce bond prodigieux entre les données avec lesquelles il est mis en contact et la connaissance qu'il a acquise. A ce stade surgit une tension entre deux sortes de tâches : la description et l'explication. Afin de pouvoir décrire la richesse des phénomènes, il semble qu'il faille posséder des notions de plus en plus riches. Mais pour expliquer ces phénomènes nous avons besoin de notions de plus en plus restrictives, car la seule manière d'expliquer le passage de l'enfant du stade des données au stade de la connaissance spécifique est de partir de l'hypothèse que le potentiel initial est limité, de telle sorte que les possibilités offertes à l'enfant et [sur lesquels doit porter son acte mental] ne sont pas aussi nombreuses. Si l'enfant devait être confronté à un nombre impressionnant de grammaires possibles qu'il aurait à considérer, il ne pourrait jamais en choisir ou en apprendre une. Et le fait qu'il acquiert, en fait, une connaissance de l'une d'elles à partir d'une quantité relativement restreinte de données doit bien vouloir dire qu'il est préprogrammé ; en d'autres termes qu'il est pré-organisé.

Une partie de nos capacités humaines consistent à nous limiter à quelques types spécifiques de grammaire. Mais cela implique que la gamme de procédés descriptifs doit être très restrictive et très étroite. Il y a donc

une tension entre le désir de parvenir à des procédés descriptifs riches en vue d'une adéquation descriptive, d'une part, et la nécessité de posséder des procédés descriptifs restreints aux fins d'adéquation explicative.

Aux premiers stades des travaux entrepris dans ce domaine, on s'intéressa surtout à enrichir la classe des procédés descriptifs, mais au fur et à mesure que les années passaient, un travail de plus en plus considérable fut consacré à restreindre l'éventail des procédés disponibles eu égard à la faculté de langage.

Cet effort a abouti maintenant, je crois, à une phase très intéressante, où des principes tout à fait généraux gouvernant le fonctionnement de ces règles ont été formulés et où ces principes généraux présentent une certaine limitation dans la gamme de variabilité. Il y a, par exemple, des principes qui stipulent que les transformations ne peuvent aboutir à un déplacement trop important, que ce déplacement ne peut se faire que sur une petite distance. Ces principes sont parfois appelés « principes de localité ». Mais ces derniers peuvent varier légèrement d'une langue à l'autre. Par exemple, les grammaires de l'Anglais d'une part, et du français et de l'italien d'autre part, semblent présenter peu de différence dans la manière par laquelle s'y applique le principe général de localité.

Etant donnée la complexité du système de principes généraux communs, cette légère variation conduit, au niveau de ces langues, à ce qui, superficiellement, semble constituer des phénomènes très différents. Or des principes tels que celui de localité — et d'autres, récemment mis au point — rendent possible une restriction très rigoureuse de la classe des procédés descriptifs.

Prenons un exemple concret : le travail qui se faisait il y a 30 ans. On commençait par remarquer qu'il est possible, en anglais et dans de nombreuses langues, de formuler des questions en prenant certaines expressions nominales et en les transformant en termes interrogatifs tels que « qui » ou « quoi ». Prenons par exemple [la phrase] : « tu as vu John » et remplaçons « John » par « qui » et la règle de déplacement nous donne : « qui as-tu vu ? » La règle de déplacement, ainsi que les autres modifications mécaniques donnent lieu à une interrogation. Ceci est un phénomène assez général, mais vous ne pouvez pas toujours procéder ainsi. Par exemple, si vous prenez la phrase : « L'intérêt que vous lui portez me surprend », et que vous remplaciez « lui » par « qui » et que vous déplaciez ce « qui » en tête de phrase, vous obtiendriez : « \* Qui l'intérêt que vous portez me surprend » — ce qui ne constitue pas une phrase en français. C'est donc là un exemple qui montre qu'on ne peut pas toujours appliquer cette règle de modification mécanique.

Tout au début [de cette recherche] on aborda la transformation en accordant suffisamment d'importance à sa complexité pour expliquer cette dernière réalité. La transformation du déplacement de *w b* [en anglais] impliquait, dans les tout premiers travaux un jeu de restrictions contex-

tuelles concrètes et d'autres [gardes-fou] qui permettaient à cette transformation de s'appliquer là où il fallait et là seulement. Mais afin de permettre aux transformations de remplir cette fonction, il fallait que le concept de « transformation » constitue un procédé puissant et riche, doté d'un fort potentiel de variabilité. Un grand nombre de transformations possibles étaient nécessaires, de là l'énorme gamme de grammaires possibles. Des travaux récents ont montré que certains principes généraux, tels celui de localité que j'ai décrit, suffisent pour expliquer pourquoi dans certains cas le déplacement est possible, et pourquoi, dans d'autres cas, il ne l'est pas. Cela revient à dire que nous ne sommes plus obligés d'incorporer dans la transformation les restrictions contextuelles spécifiques. Parallèlement, la gamme de transformations possibles est sérieusement limitée. Il y a très peu de transformations possibles, et elles sont toutes assujetties à des principes généraux caractérisés par une certaine limite de variabilité.

Au cours des dernières années, un travail a été réalisé — qui me semble très prometteur sur des systèmes de principes généraux, dont chacun se caractérise par une gamme limitée de variabilité, ce qui nous permet de simplifier les règles d'une manière radicale.

En fait, il se peut que les règles de transformations spécifiques à un type de grammaire fondamentale, de grammaire - pivot sont susceptibles d'être réduites à la règle unique qui dit « déplacez n'importe quelle catégorie ». Il y aurait une interaction entre les principes généraux pour exercer un contrôle sur le déplacement, de telle sorte que l'on puisse empêcher la formation de structures incorrectes. Au cours de ces travaux, un grand nombre de phénomènes nouveaux ont fait l'objet de recherches. La portée descriptive de ce travail a été considérablement élargie, tout d'abord, dans le domaine de l'anglais et d'un certain nombre de langues connexes qui ont été bien étudiées, mais également dans d'autres types de langue. On peut maintenant envisager une théorie de grammaire générative bien plus avancé et bien plus élaboré que ceux qui ont été pris en considération au cours des premières années. Ce serait une théorie dotée d'un système de principes généraux, tels que des principes de localité — et autres principes — ayant une structure déductive assez significative. Autrement dit, il y aurait une interaction entre ces principes de telle sorte que nous pourrions en tirer un certain nombre de conséquences complexes. Ces principes ont des possibilités limitées de variabilité — ils contiennent certains paramètres — puisqu'il va de soi qu'il y a des langues différentes. En supposant, qu'ils font partie de l'équipement mental initial de l'enfant, la tâche que remplit l'enfant en apprenant sa langue consiste à déterminer comment les paramètres sont fixés pour cette langue en particulier, à déterminer laquelle exactement des options permises est choisie dans la langue particulière avec laquelle il est mis en contact. Lorsqu'on arrête un certain nombre de ces décisions, les principes ont déjà été fixés, et l'on peut déduire une variété très complexe de faits concernant cette langue.

C'est là tout le travail qui a été réalisé au cours des dix dernières années. A mon avis, la linguistique s'oriente par cette recherche vers une nouvelle phase qu'elle n'avait pu aborder auparavant.

Je crois que c'est là que réside l'avenir de cette branche du savoir.

### QUESTION 7

Que pensez-vous de la « Grammaire des cas » élaborée par Walter A. Cook, plus particulièrement dans son ouvrage *Case Grammar Matrix Model* [Modèle de Matrice de grammaire de cas] (1970-1978) ?

R. : Je ne connais pas suffisamment l'ouvrage de Cook sur la grammaire des cas. Par contre je connais bien le travail de Fillmore sur cette même grammaire. Il me semble qu'il s'agit essentiellement d'une sémantique descriptive d'un type commun, comme on en trouve dans les travaux de tout un chacun. Toute théorie de sémantique descriptive part de l'hypothèse qu'il existe des relations sémantiques telle que celle d'agent et instrument, etc., et que ces relations sémantiques existent entre les verbes et certaines expressions nominales. Si on considère alors la phrase : « John a cassé la vitre avec un marteau », on peut dire que « John » est l'agent de l'action et que « un marteau » est l'instrument de l'action, et enfin que c'est la fenêtre qui subit l'action. C'est là le moindre des éléments communs à toutes les théories de sémantique descriptive. On utilise des terminologies différentes en raison de la variété des théories. Dans l'œuvre de Cruber et Jackendoff, au milieu des années soixante, on parle de « relations thématiques » et dans les travaux de Katz de « relations sémantiques ». Dans les travaux de Fillmore, on a affaire à des « relations de cas ». Mais elles sont communes, plus ou moins, à toutes les théories.

Je ne pense pas qu'il y ait vraiment quoi que ce soit qui puisse s'appeler « grammaire des cas ». Il s'agit simplement d'une des nombreuses manières de désigner la sémantique descriptive. Le problème est de savoir comment faire fonctionner ces divers systèmes de sémantique descriptive pour aboutir à une théorie sur le système de règles du langage. C'est là que les théories commencent à diverger. A mon avis ce que Fillmore appelait « relations de cas » (ou relations sémantiques, ou encore relations thématiques) était un ensemble de relations déterminées par certaines structures grammaticales formelles dont l'action était conjuguée avec celle des propriétés des éléments lexicaux. En fait, une grande partie de mon propre travail et de celui de la plupart des spécialistes en la matière, a consisté à essayer de démontrer que ce que Fillmore désignait comme « relations de cas » s'insérait très bien dans le système de règles qui détermine les structures syntaxiques et sémantiques d'une langue donnée.

## QUESTION 8 :

Les sémanticiens affirment que votre théorie aurait besoin d'une sérieuse révision. Ceci les a amené à mettre au point ce qu'on appelle aujourd'hui « sémantique générative ». Pensez-vous que ce modèle entre dans le cadre de votre propre théorie, ou bien qu'il constitue une manière différente d'aborder les langues ?

R. : Cette question est d'ordre plus ou moins académique, puisque la sémantique générative, pour autant que je puisse en juger, a, dans le fond, disparu. Je ne crois pas qu'il existe encore des chercheurs qui travaillent encore dans le domaine de la sémantique générative. En tous cas je ne peux imaginer qu'il y en ait. Il y a environ dix ans, un point de vue s'est dégagé que vous pourriez appeler celui d'une « sémantique générative », mais actuellement je ne saurais même pas ce que le terme désigne. Je crois que ce point de vue, qui s'était fait jour il y a dix ans, était intéressant, mais erroné, pour les raisons que j'ai exposées dans une étude faite à ce sujet dans un livre intitulé *Etudes sur la sémantique en grammaire générative*. C'était une théorie erronée mais intéressante. Mais la théorie a de toutes façons disparu depuis. Il n'y a rien à en discuter.

## QUESTION 9

Que pensez-vous des travaux de l'Ecole de Prague en matière de linguistique ?

R. : Ces travaux couvrent plusieurs domaines. Tout d'abord, les travaux de cette Ecole réalisés dans le domaine de la phonologie au cours des années trente ont eu un grand impact et une grande importance, et ont marqué toutes les approches qui ont suivi. Dans le domaine de la syntaxe, un travail intéressant a été réalisé au cours des vingt ou trente dernières années par les linguistes de Prague, qui ont étudié divers problèmes, par exemple des problèmes ayant trait à la fonction linguistique, sur la focalisation, etc. Ils ont réalisé un grand nombre de travaux descriptifs fort intéressants sur de nombreuses langues, y compris l'anglais. J'estime donc qu'il s'agit là de travaux très utiles, mais je ne les trouve pas intéressants sur le plan théorique. Je pense que souvent cette Ecole a fourni un éclairage intense sur les phénomènes linguistiques. Ce sont de bons travaux descriptifs.

## QUESTION 10

Comment envisagez-vous l'avenir de la linguistique comme étude scientifique des langues ?

R. : A mon avis, la linguistique devrait être conçue comme une partie de la psychologie, et, à la limite, comme une partie de la biologie humaine. En d'autres termes, telle que je la conçois, la linguistique entre dans le cadre de l'étude d'une faculté particulière de l'esprit humain. Cette

capacité est une donnée spécifique et autant que nous sachions, unique, de l'esprit humain, capacité qui permet à tout être humain d'acquérir la connaissance d'une langue, c'est à dire d'un système d'expression d'une extrême richesse — c'est une capacité dont à notre connaissance seuls les humains sont doués. L'étude du langage va de pair avec l'étude du système visuel par exemple. De la même manière que l'on essaie de découvrir le fonctionnement du système visuel humain par rapport au système visuel de l'abeille, par exemple, on essaie de saisir le fonctionnement de la faculté du langage en tant que système qui, autant que nous sachions appartient uniquement à l'espèce humaine. On pourrait continuer à s'orienter dans ce domaine selon le schéma que je viens de tracer, c'est à dire, en recherchant les règles et principes inhérents au système et ensuite, les paramètres qui permettent la variation entre langues, de telle sorte que toute langue se trouve déterminée dans ce système fixe de règles. Au bout du compte nous pourrions, et c'est là notre espoir, démontrer comment il y a interaction entre la faculté de langage et les autres systèmes de notre esprit, et comment l'ensemble est représenté physiquement dans le cerveau. Il s'agit là de directions que la linguistique peut suivre à long terme.

#### QUESTION 11

Que pensez-vous du rôle de la linguistique computationnelle (ou informatique) dans le domaine de la linguistique ? La voyez-vous jouer un rôle important à l'avenir ?

R. : Cela pourrait bien être le cas. Les travaux computationnels pourraient s'avérer utiles dans la mise à l'épreuve de théories trop complexes pour que nous puissions déterminer leurs conséquences par leur simple examen. De telle sorte que lorsque des théories deviennent vraiment riches et complexes et que nous voulons en connaître les effets sur un domaine étendu, il devient parfois utile d'effectuer cette mise à l'épreuve par des moyens computationnels. En outre, des études d'algorithmes, c'est à dire de techniques permettant l'exécution de calculs pourraient très bien nous conduire à une compréhension du traitement linguistique ainsi que de la manière dont la connaissance du langage peut être organisée et dont les éléments différents de cette connaissance devraient être rendus disponibles et susceptibles d'être utilisés dans les calculs. Je ne pense pas de tels travaux aient atteint leur plein rendement pour le moment, mais je pense qu'à l'avenir ils pourraient devenir importants.

#### QUESTION 12

Dans quelle mesure les écrits juifs dans le domaine de la linguistique ont-ils une part dans votre théorie de la grammaire générative transformationnelle ou votre théorie de la phonologie générative transformationnelle ?

R. : Comme je l'ai déjà dit, ma formation initiale a été en grammaire de l'hébreu médiéval. Mon père était spécialiste en grammaire d'hébreu

médiéval et d'arabe, et j'ai étudié la première avec lui. Plus tard, à l'université, j'ai étudié la grammaire arabe et notamment la grammaire arabe médiévale. J'ai même écrit quelque chose à ce sujet, et si vous désirez avoir de plus amples détails je vous renvoie à mon livre : *The logical Structure of linguistic Theory*. J'y expose la manière dont certaines de mes études initiales en grammaire médiévale m'ont amené — exactement comme cela arrive chez un enfant — à élaborer certaines idées sur les systèmes de règles, idées que j'ai par la suite incorporé à mon travail sur la phonologie générative et sur les systèmes de langage. En fait, c'étaient là les modèles appropriés qui furent utilisés au cours des années 40. Le premier travail que j'ai effectué moi-même dans le domaine de la grammaire générative concernait la grammaire générative de l'hébreu, et était en partie basé sur ces idées. C'était à la fin des années 40.

### QUESTION 13

Certaines personnes pensent que Chomsky est l'Aristote du 20ème siècle. Qu'en pensez-vous ?

R. : Je ne suis pas d'accord. Je ne pense pas que la linguistique ait déjà eu sa révolution scientifique. Je crois qu'elle s'en approche et peut-être qu'un de ces jours elle y arrivera ; cependant, je pense que nous sommes encore en train de tâtonner, mais vers l'avant. Nous sommes vraiment en train d'établir des fondements qui seront ceux d'une révolution scientifique de premier ordre et qui aura lieu tôt ou tard. Ou plutôt pour m'exprimer autrement, je dirais que nous attendons notre Galilée qui créera une révolution galiléenne. Cela est peut-être déjà à l'horizon.

### QUESTION 14

Vos positions philosophiques ont consisté à projeter votre théorie sur la réalité et non l'inverse. C'est ce que vous avez fait en linguistique dans le but d'appliquer votre grammaire générative transformationnelle aux langues. Estimez-vous que la réalité linguistique a renforcé votre théorie et qu'elle l'a modelée de telle manière qu'elle diffère maintenant de la première version ?

R. : Tout ce que j'ai pu écrire ou que quiconque a écrit est [nécessairement] fondé sur des matériaux empiriques relevant du langage et ce dans le but de parvenir à une certaine compréhension des principes du langage, c'est à dire, à une théorie linguistique. Les théories ne sont pas de simples produits de l'imagination. Elles sont fondées sur un examen minutieux de données disponibles. Je ne comprends vraiment pas où est la dichotomie. Je ne pense pas qu'on puisse concevoir une telle dichotomie entre réalité et théorie. Le travail théorique est un effort dont l'objet est de saisir les propriétés fondamentales de la réalité en utilisant des données ayant un rapport avec cette réalité.

## QUESTION 15

Lorsque quelqu'un se présente comme médecin, on se demande dans quel hôpital il travaille ; s'il se présente comme avocat, tout le monde se croit en droit de penser que lorsqu'on a un problème juridique, cet avocat devrait pouvoir se rendre utile. Mais lorsqu'on se présente comme linguiste, cela étonne les gens et on vous demande en quoi consiste la linguistique. Et lorsque vous essayez de leur expliquer qu'il s'agit d'une étude scientifique des langues, on vous répond : « Pourquoi vous tracassez-vous à étudier les langues puisqu'on les parle naturellement ? » Estimez-vous que la linguistique puisse un jour modifier de telles opinions, et pensez-vous que l'étude de la linguistique est importante ?

R. : Notre héritage intellectuel, qui remonte aux grecs, a toujours considéré, et je pense, à juste titre, que le sujet le plus important qui mérite d'être étudié est l'être humain, c'est à dire que la grande question est la nature de l'homme, et en particulier, comment fonctionne l'esprit humain. Il ne peut guère y avoir d'objet de recherche qui soit plus significatif que l'esprit humain et son mode de fonctionnement. Les aspects les plus intéressants de l'esprit humain sont les réalisations intellectuelles qui s'effectuent naturellement et qui vous semblent aller de soi au point que nous ne pouvons même pas, au premier abord concevoir qu'il y ait un problème à étudier dans ce domaine. La première difficulté à surmonter, si vous désirez étudier les êtres humains, est d'essayer d'atteindre un sens de l'émerveillement et une capacité d'étonnement devant le fait que nous puissions faire ce que nous pouvons faire de la manière la plus normale. Si vous n'y pensez pas, il vous paraît évident que vous ne faites rien de plus que parler et dire ce qui vous vient à l'esprit. Mais la question est la suivante : comment pouvons nous faire cela ? Quelle est cette chose qui fait que l'enfant est capable d'acquérir cette faculté mais qui fait qu'il est impossible à un singe ou à un chien, ou à tout autre organisme, d'acquérir une telle faculté ? Qu'est-ce qui la sous-tend ? Quelles sont ses propriétés ? Quelle en sont les caractéristiques ?

Le psychologue Wolfgang Köhler a observé une fois qu'il était nécessaire de réaliser une sorte de « distance psychique » par rapport aux actes que nous accomplissons tout naturellement. Il faudrait pouvoir les examiner, pourrait-on dire, de l'extérieur, reconnaître leur caractère étonnant, avant de pouvoir commencer à essayer de rechercher les capacités qui fondent ces actes. Cela n'est pas un problème lorsqu'on étudie, par exemple, la physique, car là on étudie quelque chose qui nous est extérieur ; il y a déjà distance psychique. Ce n'est pas nous qui faisons que les planètes se meuvent, le fait donc que les planètes se meuvent paraît déjà comme un phénomène remarquable. Mais puisque c'est nous qui agissons lorsqu'on parle, souvent, ce que nous faisons par cet acte ne nous frappe pas comme quelque chose de remarquable, mais nous paraît plutôt comme une chose qui va de soi. Or c'est un phénomène bien plus remarquable que le fait que les planètes sont dotées d'un mouvement tel que le leur.

Ce qu'il faut donc réaliser est d'abord cette distance psychique qui doit nous permettre de considérer nos propres réalisations ; il faut nous demander comment il nous est possible de les accomplir de la même manière que nous le faisons en observant le mouvement des planètes, et nous devons aussi nous demander pourquoi ces réalisations s'opèrent d'une certaine manière. Ce n'est que lorsque nous aurons mis une distance psychique entre nous et les phénomènes que nous pourrons entreprendre une recherche qui nous amènera à comprendre le fonctionnement de l'esprit humain.

Il y a naturellement différents aspects qui caractérisent le fonctionnement de l'esprit humain, mais il est certain que le langage en est un aspect central.

Il n'y a pas de doute, à mon avis, que les succès gigantesques réalisés par l'espèce humaine dans les domaines biologique et culturel, reposent dans une large mesure sur le fait qu'elle est dotée de la faculté de langage, faculté qui a fourni à notre pensée et à notre entendement un outil qu'on ne retrouve dans aucun autre organisme. C'est donc au cœur de toute recherche ayant pour objet la nature humaine que se situe, à mon avis, l'étude du langage.

Traduit de l'anglais par Farida HELLAL et  
H. LUCAS de PESLOUAN.